

320 élèves ont assisté à la pièce Babel 2.0 sur le thème de la migration. L'UDC dénonce une «propagande pro-migrants» virant au «délire anti-suisse»

Une pièce qui fâche l'UDC



La pièce Babel 2.0 était pour la deuxième fois à l'affiche du Théâtre de la Parfumerie, entre fin janvier et début février, pour quatorze représentations. FILIPE ANJOS

CHRISTIANE PASTEUR

Théâtre ▶ Dans une question écrite urgente adressée au Conseil d'Etat genevois, le député UDC Stéphane Florey dénonce une «propagande pro-migrants» virant au «délire anti-suisse». «L'école genevoise de l'intégration et du multiculturalisme met les nerfs des parents à rude épreuve, qui déplorent, impuissants, l'endoctrinement post-soixante-huitard dont sont victimes les enfants», annonce-t-il en préambule.

La raison de son courroux? La représentation d'une pièce de théâtre jouée par une vingtaine de réfugiés et requérants d'asile à laquelle ont assisté des élèves du Collège et Ecole de commerce André-Chavanne, le 25 janvier dernier. «Sur scène, les migrants se sont plaints de leurs conditions d'hébergement en abris PC, de la qualité des repas. Bien sûr que ce n'est pas drôle, mais en même temps ils sont nourris et logés», déclare Stéphane Florey au *Courrier*.

Le député n'a pas assisté à la pièce, il ne connaît d'ailleurs pas son titre, mais a recueilli les doléances d'un élève et de ses parents (*solicités, ils n'ont pas souhaité témoigner directement, ndr*). Et visiblement ce qui les a surtout choqués, c'est lorsqu'il a été demandé aux élèves de se lever s'ils avaient quatre grands-parents d'origine suisse. «Puis on leur a demandé qui parmi eux votait ou était issu d'une famille votant UDC», affirme encore Stéphane Florey, dénonçant à la fois une stigmatisation des Suisses et une chasse aux sorcières.

A guichets fermés

«Effectivement, nous posons la question de savoir qui parmi les élèves ne sont pas nés en Suisse, dont les parents ne sont pas nés en Suisse, dont les grands-parents ne sont pas nés en Suisse. Cela montre la diversité et la richesse culturelles de la population genevoise et que même avec un passeport suisse on peut avoir des antécédents migratoires», reconnaît Lena Strasser, formatrice d'adulte spécialiste en migration, qui a créé Babel 2.0 aux côtés de la metteuse

en scène Iria Diaz et de Martina Ambruso, spécialisée dans les questions de l'asile. La pièce était pour la deuxième fois* à l'affiche du Théâtre de la Parfumerie, entre fin janvier et début février. Quatorze représentations à guichets fermés et 1400 spectateurs, dont 320 élèves, avec l'autorisation de leurs parents.

Ces questions ne font pas partie du spectacle en lui-même, mais de ce que Lena Strasser appelle les «bords de scène», un moment d'échanges après la représentation, avec le public intéressé à rester. «L'ambiance est bienveillante, souvent les jeunes sont touchés. Tout à coup ils réalisent que ces migrants ont le même âge qu'eux, qu'ils vivent parfois sous leurs pieds et que se regarder en chiens de faïence n'est pas la seule attitude possible.»

Soutien du DIP au spectacle

Ne trouve-t-elle pas la question sur qui vote UDC déplacée? «Nous ne l'avons jamais posée», se défend Lena Strasser. «Ce soir-là, des jeunes dans le public ont demandé, comme c'est souvent le cas, ce qu'ils pou-

vaient faire. Et une personne a alors rebondi en disant que ne pas voter UDC était un premier pas. Elle a ensuite demandé qui votait UDC. Moi-même j'ai trouvé cela malvenu, d'ailleurs nous n'avons pas relevé et poursuivi. Mais je conçois que quelqu'un ait pu se sentir stigmatisé dans ce contexte.»

Nous n'avons pas été autorisés à recueillir le point de vue des enseignants. Quant à la conseillère d'Etat en charge du Département de l'Instruction publique (DIP), M^{me} Emery Torracinta, elle réserve la primauté de ses réponses aux députés. Quoi qu'il en soit, le DIP a soutenu le spectacle. «Il est un vecteur idéal pour sensibiliser les jeunes des classes du secondaire I et II à la thématique de la migration et de l'asile à Genève», peut-on lire sur son site internet. «En plaçant l'être humain au centre de la réflexion artistique, ce spectacle est un outil idéal de partage et de réflexion avec les élèves-spectateurs sur un sujet bien souvent abîmé par les médias.»

*Lire notre édition du 14 juin 2016.

Genève chiffre le coût économique de son manque de logements

Etude ▶ A Genève, un tiers des 300 000 actifs habitent hors du canton. Certains ont fait ce choix, car ils n'ont pas trouvé un logement à leur convenance à Genève. Une étude a chiffré la perte de revenus pour l'économie genevoise de cet «exil». Elle pourrait atteindre 700 millions de francs par an.

Ce montant est un ordre de grandeur, a indiqué mardi le professeur Giovanni Ferro-Luzzi, de l'université et de la Haute école de gestion de Genève. Le chercheur et son équipe ont estimé à 15 000 le nombre de ménages prêts à venir habiter à Genève si on leur offre les mêmes conditions de logement et une qualité de vie comparable.

Si toutes ces personnes résidaient effectivement au bout du lac, elles consommeraient plus localement pour le plus grand bonheur de l'économie genevoise, notamment du commerce de détail. Les revenus supplémentaires ainsi générés seraient de l'ordre de 500 à 700 millions de francs par an, soit entre 1,1 et 1,5% du PIB genevois.

Pour le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, cette étude confirme la nécessité pour le canton de Genève de maintenir ses efforts en matière de construction de logements. «Notre objectif est de faire baisser le taux de vacance pour que les gens aient le libre choix de leur lieu de résidence.» Le magistrat a insisté sur l'importance de construire tout type de logement à des prix abordables, notamment des propriétés par étage (PPE), un certain nombre d'«exilés» ayant mis en avant l'importance à leurs yeux d'être propriétaire de leurs murs s'ils décident de venir habiter dans le canton de Genève.

700 millions de francs par an

La perte de revenus pour l'économie genevoise engendrée par le manque de logements

La **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)** s'est dite très satisfaite qu'une telle étude ait été conduite. «Elle montre qu'il y a des gens qui n'habitent pas à Genève car ils n'ont pas trouvé de logement, et que le logement fait partie des conditions cadres», a noté **Alexandra Rys**, de la **CCIG**.

Le professeur Ferro-Luzzi et son équipe sont arrivés à chiffrer les gains pour l'économie genevoise du retour des «exilés malgré eux» en extrapolant à partir d'un sondage réalisé auprès d'actifs qui résident en France voisine et dans le canton de Vaud. L'échantillon était de 600 personnes. Les sondés ont dû expliquer les raisons qui ont motivé leur choix résidentiel et énumérer les conditions essentielles à leurs yeux pour venir ou revenir habiter à Genève. Un logement aux mêmes caractéristiques, un coût de la vie identique et une qualité de vie semblable sont les points cités le plus souvent. **ATS**

Les Verts s'attaquent aux sacs en plastique

Ville de Genève ▶ Les Verts en Ville de Genève veulent lutter contre les sacs en plastique, véritable «désastre environnemental» tant au stade de leur production qu'à celui de leur élimination. Une motion déposée mardi au Conseil municipal demande d'interdire leur distribution lors de manifestations organisées, financées ou soutenues par la Ville.

«Je songe par exemple aux marchés, aux Fêtes de Genève ou encore à la Fête de la Musique» pour qui la municipalité prête son domaine public, précise l'auteur de la motion, Alfonso Gomez. «Aux clients des marchés de venir avec leur sac et aux marchands de prévoir des sacs de substitution, par exemple en papier. Il existe aussi des sacs biodégradables à base d'amidon mais il vaut mieux renoncer aux emballages qui favorisent la surproduction agricole.» La Ville devrait aussi renoncer aux sacs plastiques comme contenants pour ses poubelles publiques, selon la motion.

Pourquoi ne pas interdire les sacs en plastique gratuits dans les maga-

sins? «La Ville n'a pas cette compétence», répond M. Gomez. Cette question a été traitée au niveau de l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral a répondu qu'une interdiction n'était pas envisageable, au nom de la liberté de commerce. En revanche, il serait possible de taxer ces sacs. Les Verts songent à agir dans ce sens au niveau du Grand Conseil.»

Il faut cinq cents ans pour qu'un sac plastique se dégrade. Incinérés, ils engendrent des rejets de dioxines dangereux pour la santé. Conçu à partir de matières fossiles, le plastique favorise la production de CO₂.

Les Verts ont déposé une autre motion pour rendre des rues aux enfants dans chaque quartier, tous les mercredis après-midi et les dimanches, en les fermant aux voitures. Dans les années 1970, les enfants bougeaient dehors trois à quatre heures par jour contre 47 minutes aujourd'hui, selon une étude de Pro Juventute. Mardi soir, la majorité (PDC-PLR-UDC-MCG) a refusé l'urgence sur cette motion.

RACHAD ARMANIOS



BGE: SAMI KANAAN DÉNONCE DES «AMALGAMES»

Mardi soir au Conseil municipal, Ensemble à gauche et le MCG ont canardé le chef de la Culture, Sami Kanaan, de questions sur la Bibliothèque de Genève (BGE). M. Kanaan a affirmé que l'enquête du *Courrier*, qui faisait lundi état de la détresse d'employés, combinait plusieurs éléments en créant des «amalgames». «Il y a peut-être à nouveau des tensions et je réexaminerai la situation», a-t-il toutefois déclaré, en mettant en garde de ne pas en exagérer l'ampleur. «La BGE doit évoluer, elle était trop confidentielle, il y avait des cloisonnements internes. Les changements ont créé des tensions.» «Quand M. Kanaan sortira-t-il du défilé?» a rétorqué le MCG François Baertschi. **RA**

JUSTICE

LA PROCÉDURE VISANT OLIVIER JORNOT DEVIENT SANS OBJET

A Genève, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a décidé de mettre fin à une procédure qui visait le procureur général Olivier Jornot. L'instance de surveillance du pouvoir judiciaire s'était penchée sur la relation qu'entretenait le chef du Parquet avec une procureure. Le CSM a annoncé mardi avoir rendu sa décision dans ce dossier, mais aussi avoir pris acte d'un élément nouveau qui rendait la procédure sans objet. Le CSM n'a pas précisé la nature de cet élément nouveau. Le journal *Le Temps* avait, il y a deux semaines, évoqué le fait que le couple s'était séparé. La relation entretenue par le procureur général avec l'une de ses subordonnées avait été révélée au grand jour par le magazine *L'illustré*. Le couple ne vivait pas sous le même toit, mais avait acheté un bien immobilier. La loi, cependant, interdit aux personnes d'une même juridiction de vivre durablement ensemble. La relation de M. Jornot avec une procureure posait donc un problème. En mai, la Chambre pénale de recours avait donné raison à un prévenu et refusé les deux magistrats qui instruisaient ensemble un même dossier. Le tribunal était arrivé à la conclusion que le couple faisait bien ménage commun. Le CSM s'était ensuite emparé du cas. **ATS**